

La Gazette de Joliette

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Vol. 2.

JOLIETTE, BAS-CANADA. — 1 AOUT 1867.

No. 28.



ANTIME LAPORTE,

HORLOGER & BIJOUTIER.

PLACE DU MARCHÉ.

VILLE DE JOLIETTE.

M. ANTIME LAPORTE, tient constamment un assortiment de Bijoux, etc., aussi complet et aussi varié que possible, et il attire spécialement l'attention sur son choix de

JOUETS D'ENFANTS, MONTRES, HORLOGES, BAGUES,

BRACELETS, EVANTAILS, MIROIRS, LUNETTES, Etc., Etc., Etc., Etc.

M. LAPORTE se charge de toute RÉPARATION dans ces deux branches, qu'il exécute avec soin et sous le plus court délai.
Joliette, 11 Avril 1866.

J. B. ROLLAND & FILS,

LIBRAIRIES-ÉDITEURS.

ET IMPORTATEURS D'ÉCRITURES

FRANÇAIS, BELGES,

Allemands et Américains,

RUE ST. VINCENT 12 & 14,

MONTREAL.

ASSORTIMENT COMPLET

DE

Livres de Prières et de Littérature; Livres et écritures d'Écoles; Livres de Comptes et fournitures de Bureaux; Papiers et Enveloppes de Fantaisie; Cadres, Images, Médailles; Crucifix, Chapelots, Médailles et Bénédictines; Peinture, Boutes de Mathématiques; Modèles de Dessin et de Broderie; Bijouterie, Montres, Horloges, Miros; Parfumerie, Brosses et Peignes; Vases, Fleurs, Statuettes en Porcelaine; Tapiserie Angloise et Américaine; Cartes à jouer, (agence des Fabriques); Vins et Eau-de-Vie de qualité supérieure.

Spécialité des articles employés dans les Maisons Religieuses, Lycées, Collèges, Pensions et Écoles.

B. ROLLAND & FILS.

La Gazette de Joliette.
Journal Politique et Commercial.
IMPRIMERIE ET PUBLIÉE PAR
FONTAINE & GRANGER,
Rue de Lanaudière, — JOLIETTE.

Publié deux fois par semaine.

Lundi et Jeudi.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

DEUX PIASTRES PAR AN,
Invariablement payable d'avance.

CONDITIONS D'ANNONCES.

Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion 50 cts., 15 cts. pour chaque insertion subséquente.

Au delà de dix lignes 7 cts., par ligne pour la première insertion et 2 cts., par ligne pour chaque insertion subséquente.

On traitera de gré à gré pour les Annonces qui auront été publiées trois mois et au delà.

Les abonnements ne seront pas pour moins de six mois.

Il faut donner au moins un mois d'avance pour continuer un abonnement.

Toutes lettres, communications etc., devront être adressées franc de port à A. Fontaine.

ADRESSES D'AFFAIRES.

OLIVIER & BABY.

AVOCATS,

Coin des Rues St. Viateur et St. Mari

JOLIETTE.

M. Baby suivra les Circuits de Montcalm et L'Assomption.

Joliette, 11 Avril, 1866.

J. N. A. McCONVILLE,

AVOCAT,

Suivant les différentes Cours des Districts de Joliette, Richelieu et Athabaska.

BUREAU à Joliette et à Drummondville.

Joliette, 11 Avril 1866.

FONTAINE & ARCHAMBAULT,

AVOCATS,

RUE NOTRE-DAME,

L'ASSOMPTION.

MM. Fontaine & Archambault suivront la Cour Supérieure du District de Joliette.

L. U. Fontaine. P. A. O. Archambault.

L'Assomption, 1er. Décembre 1866.

BARTH VEZINA

&

D. DESORMIER,

NOTAIRES.

RUE MANSEAU.

Joliette, 11 Avril, 1866.

B. PERRAULT,

HUISSIER & ENCANTEUR.

RUE NOTRE-DAME,

JOLIETTE.

M. Perrault est encauteur licencié pour le District de Joliette et pour tout le Bas-Canada, Joliette, 12 juillet 1866.

NARCISSE MARTEL.

HUISSIER

De la cour Supérieure,

Joliette 11 Avril 1866.

DR. F. X. COTE

RUE ST. PAUL

JOLIETTE.

13^e Visible à toute heure.

Joliette, 11 Avril, 1866.

A VENDRE,

500,000 PIEDS

DE

BOIS DE SCIAGE,

Consistant en MADRIERS de trois poutres de 1ère. et de 2nde. qualité.

MADRIERS DE DEUX POUCES

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS DE 1 1/2 POUCE,

1ère, et 2nde. qualité.

PLANCHES D'UN POUCE,

1ère et 2nde. qualité.

MADRIERS POUR CLOISON,

Lattes, Tringues, Etc., Etc., Etc.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux

MEDERIC FOUCHER,

St. Jacques de l'Assomption, 11 Avril 1866

A. FONTAINE,

AVOCAT.

RUE DE LANAUDIÈRE,

JOLIETTE.

Feuilleton.

LA

BASTIDE--ROUCE.

V

LE COMPILOT.

Suite.

Pendant qu'il reprenait haleine, une fausse porte donnant sur la campagne, du côté de la mer, s'ouvrit vivement, et deux hommes entrèrent dans le jardin. Maurice se hâta de se jeter dans un massif de figuiers, dont les larges feuilles le couvraient d'une ombre épaisse, et il resta sans mouvement, retenant son haleine.

Les deux hommes se promènèrent dans une allée voisine; souvent leurs yeux se tournaient vers la porte entrouverte, comme s'ils eussent attendu une troisième personne. Tout en marchant, ils causaient en patois corse, et Maurice, put comprendre leur conversation, la langue pays ayant une grande affinité avec l'italien corrompu des interlocuteurs.

—Cospetto! disait une voix aigre et désagréable, à quoi pense donc le maître, de nous mander ici quand il y a tant de besogne à faire sur la côte et par les chemins? Ce sera un hasard si le patron peut quitter la felouque en ce moment.

—Le patron a promis de venir de suite, répliqua Christophe de son ton bourru; il ferait beau voir qu'il désobéit à son armateur, à celui qui vous met à tous le pain à la main!

—Que la bonne Vierge le protège! Eh bien, que nous veut-il? Il y a donc du nouveau, à la Bastide?

—Hum! il nous est arrivé ce soir un grand coquin, dont la vue n'a pas fait plaisir à M. Linguard... Il a quelque injure à venger, pour sûr!

—Vraiment? Voilà une des affaires qui brouillent souvent un bon chrétien avec les collets jaunes et les habits bleus (les voltigeurs corses et les gendarmes); enfin, je n'ai rien à refuser au bon M. Linguard, que j'aime tant... Ah ça! quel est ce nouveau venu qui est de trop sur la terre?

—Je ne sais pas, un ancien ami de monsieur, je crois.

—Un ancien ami! voyez-vous ça? Mais les meilleurs amis finissent toujours par en venir au couteau. Moi, qui vous parle, j'avais un camarade d'enfance que j'aimais comme mes yeux; un jour, à propos de rien, il me planta son stylet dans les côtes, et se sauva... En revanche, six mois après, je lui envoyai dans la tête une balle qu'il ne vit pas venir. C'était grand dommage, car nous étions, ma foi! comme les deux doigts de la main, Jacopo et moi!

En ce moment, une troisième personne entra dans le jardin, et se dirigea d'un pas précipité vers Christophe et son compagnon.

—Es-tu là, Sampinelli? demanda une voix rauque.

—Je suis là, patron, et je vous attends. Vous savez que le maître nous demande?

—Oui, je le sais, et puissent tous les diables d'enfer le confondre pour m'avoir dérangé! Enfin, que nous veut-il?

—Une drôle de commission, tout de même; il s'agit de mettre un signor à la raison.

—Et, pour de semblables bagatelles, nous allons risquer de perdre notre navire! dit le patron avec un accent de rage; enfin, un coup de couteau est bien vite donné... Où est le maître?

—Dans la salle basse; venez, car il s'impatiente.

Ils s'avancèrent tous vers la maison, pendant que le patron continuait à se répandre en effroyables blasphèmes.

Maurice était stupéfait, glacé de terreur. Les paroles des contrebandiers n'avaient pas toujours présenté à son esprit un sens très-net, mais il en avait entendu assez pour comprendre qu'un meurtre allait peut-être se commettre à la Bastide-Rouge. Il ne savait pas encore précisément si l'hôte de Linguard était pour lui un ami ou un ennemi; cependant, touché du danger qui menaçait le malheureux voyageur, il réfléchit au moyen de lui porter secours, ou

tout au moins de le mettre sur ses gardes. Mais que faire dans cette maison inconnue, contre ces contrebandiers farouchés, au sein d'une obscurité profonde?

—Je ne puis néanmoins savoir Elisabeth entourée de bandits pareils, pensait-il, sans m'assurer par moi-même de ce qui se passe ici... l'humanité m'ordonne de pénétrer dans cette horrible demeure. Il n'y a pas à hésiter, entrons; j'agirai suivant les circonstances. Qui sait si je n'aurai pas occasion de sauver ma chère Elisabeth de quelque danger?

Il s'avança à pas furtifs vers la maison, dont la porte était restée ouverte derrière les contrebandiers. Après avoir déposé sa chaussure dans un coin, afin de ne faire aucun bruit, il se glissa comme une ombre dans l'intérieur de la Bastide; puis, passant rapidement devant la salle basse où il entendait la voix de Linguard et celle des Corses, il gagna l'escalier, qu'il gravit à tâtons.

Parvenu au sommet, le silence et l'obscurité étaient plus intenses encore. Maurice, ne sachant de quel côté se diriger, erra un moment au hasard dans un large corridor, qui s'étendait d'une extrémité à l'autre de cette vaste maison. Tout à coup il entendit le murmure d'une conversation assez près de lui; un faible rayon de lumière s'échappait à travers les fentes d'une porte. S'approchant avec précaution, il prêta l'oreille. Deux personnes causaient dans une pièce voisine: l'une parlait d'un ton impérieux et irrité; l'autre répondait d'une voix basse, entrecoupée de sanglots. Maurice sentit son cœur battre avec violence; il avait reconnu la voix de madame Meursanges et celle de sa chère Elisabeth.

C'étaient elles, en effet; l'une et l'autre, encore debout, ne songeaient pas à se livrer au sommeil. Elisabeth soutenait contre son irascible mère une de ces luttes pénibles où elle n'avait pour défense que ses larmes.

—Je te dis, ingrate enfant, s'écriait madame Meursanges, que ton ridicule étêtement aigrit de jour en jour notre bienfaiteur contre nous; il finira par nous chasser tout de bon. Ce soir il nous a rudoyés en présence de cet étranger, comme il ne l'avait encore jamais fait... Si tu le pousse à bout, qu'arrivera-t-il de nous, je te le demande? Où irons-nous? Quel parti prendrons-nous? Faudra-t-il recommencer cette vie misérable d'autrefois? Pour moi, je suis lasse, je te le déclare, de de cette pauvreté déshonorante.

—Ma mère, interrompit Elisabeth avec véhémence, la pauvreté ne peut déshonorer quand on la supporte noblement et avec courage. Oh! pourquoi n'avez-vous pas préféré cette pauvreté fière et libre à la vie de tristesse, d'humiliation, d'hypocrisie que nous menons ici? Comme j'aurais travaillé avec courage pour satisfaire vos besoins, pour vous procurer des jours tranquilles! Vous le savez, j'ai acquis quelque habileté dans la broderie et dans les autres ouvrages de femme; si vous ne vouliez pas retourner à la Ciotat, il me serait facile de trouver du travail à Marseille, et je pourrais gagner assez...
—Le travail d'une brodeuse! ne voilà-t-il pas de quoi faire vivre convenablement la veuve et la fille d'un fonctionnaire public! Travailler à la journée, quand on a vécu dans la meilleure société, quand on a tenu le haut du pavé d'une ville!... Enfin, mademoiselle, il faut que tout cela finisse. Je ne dois pas souffrir que, par une sottise opiniâtre, vous causiez votre malheur et le mien!

—Votre malheur, ma mère! dit la pauvre enfant avec désespoir; que Dieu me préserve d'y contribuer jamais! Je donnerais ma vie pour vous savoir heureuse!

—Ce sont là des phrases de roman, mademoiselle; quand on aime sa mère, on songe à lui obéir, à lui assurer un avenir sortable, au prix même d'un sacrifice...
—J'accomplirai pour vous tous les sacrifices possibles, ma mère! oui, tous, excepté celui de donner ma main à cet homme. Il m'inspire trop d'horreur et de dégoût!

—Vous la lui donnerez, cependant, répliqua madame Meursanges d'un ton ferme, et je compte lui annoncer demain que ce mariage aura lieu dans le plus bref délai... Nous verrons si vous osez contredire votre mère!

—Puissiez Dieu me pardonner! dit la pauvre fille d'une voix brisée, mais j'aurais la force de l'oser.

—Indigne créature! enfant dénaturée! Mais, patience! nous parviendrons à vous dompter... Qui vous soutiendrait contre mon autorité? Serait-ce le petit malheureux que vous avez trouvé moyen d'attirer dans ce pays, un drôle qui n'a rien et que vous préférez à l'homme le plus riche et le plus considéré du canton?

—Le souvenir de Maurice me soutiendra, ma mère, s'il ne peut lui-même venir à mon secours... Mais peut-être le ciel m'a-t-il déjà envoyé un autre protecteur!

—Un protecteur! mademoiselle, je ne vous comprends pas.

La jeune fille se tut; cette allusion lui était échappée dans son trouble, mais elle ne voulait pas trahir le secret de Fleuriaux.

—Vous ne répondez pas? Que signifie ceci? Vous avez, je le sais, des intelligences avec le dehors, témoin cette lettre que vous avez fait parvenir en secret au petit Longpré... Mais je rendrai désormais impossibles de semblables ruses; on s'en prendrait à moi, on m'accuserait de manquer de vigilance; aussi je veux connaître ce nouvel ami sur qui vous paraissez compter. Mais, j'y songe, serait-ce par hasard ce M. Fleuriaux, arrivé ce soir à la Bastide? En effet, il vous a parlé un moment à voix basse... Et puis, il s'était arrêté à l'auberge de Bécasson, où il a dû rencontrer votre amoureux... Oui, oui, c'est cela, et sans doute il vous a apporté quelque lettre, quelque message?

—Non, ma mère, répondit Elisabeth en sanglotant, pas de lettre, pas de message... Il m'a dit seulement un mot de pitié... mais un mot de pitié est si précieux quand on est abandonnée de tous, même de sa mère!

—Pas de tous, Elisabeth! oh! non, pas de tous! murmura une voix animée derrière elle.

Les deux dames tressaillèrent et levèrent la tête; Maurice venait d'entrer sans bruit dans la chambre.

A sa vue, elles poussèrent un cri perçant; heureusement, le vent qui s'abat-tait avec violence sur la Bastide empêcha de l'entendre. Maurice courut à elles.

—Elisabeth! madame Meursanges! dit-il avec énergie, silence! de grâce... il y va peut-être de la vie!

Les dames se turent, car elles l'avaient reconnu; Elisabeth lui tendit sa main, qu'il couvrit de baisers; la veuve le regardait d'un air où l'étonnement se mêlait à la frayeur et à la colère.

—Comment vous êtes-vous introduit ici? demanda-t-elle d'une voix tremblante. Que nous voulez-vous, sainte Vierge! A-t-on jamais entendu parler de semblables choses?

Maurice ne répondait pas; il pressait la main de la jeune fille contre son cœur, il la dévorait de caresses.

—C'est une manifestation de la protection divine! dit Elisabeth avec une joie naïve en levant les yeux au ciel. Dieu a voulu faire un miracle pour une pauvre fille désespérée.

—Un malfaiteur peut seul s'introduire ainsi dans une maison respectable, dans notre chambre! reprit madame Meursanges; je vais appelé Christophe, et nous saurons enfin...
Elisabeth la retint.

—Par pitié! ma mère, n'appellez personne! murmura-t-elle; il va se retirer, ou du moins nous dire pourquoi il est ici.

—Je suis ici pour empêcher un meurtre.

—Un meurtre! répétèrent les deux femmes effroyées.

—Oui... ce voyageur qui est venu ce soir demander l'hospitalité à la Bastide-Rouge, cet homme singulier qui a bien voulu s'intéresser à notre amour sans nous connaître, on a conçu le projet de se défaire de lui.
—Qui donc, monsieur?
—Le maître de cette maison, ce misérable Linguard, que vous voulez donner pour mari à votre fille!
—C'est une calomnie!... c'est impossible!... Linguard!... un homme de cet âge!...
—Il est trop lâche pour exécuter son abominable projet; mais les assassins sont déjà dans la maison... Indiquez-moi donc bien vite la chambre de ce malheureux étranger. Je le prévenirai, je le mettrai sur ses gardes, je le défendrai, s'il le faut!
Les deux dames étaient stupéfaites.

—Non, non, reprit la veuve, c'est une imposture... Je ne croirai jamais que Linguard, un homme riche...

LETTRE PASTORALE

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

Indiquant des prières publiques à l'occasion des prochaines élections.

Ignace Bourget, Par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Montréal, Assistant au Trône Pontifical.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et à tous les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Partout, N. T. C. F., l'on n'entend parler que d'élections; c'est là le sujet ordinaire de presque toutes les conversations. On s'en entretient dans les villes et les campagnes, dans les assemblées publiques et les réunions particulières, dans les maisons et les rues, sur les chemins de fer et les bateaux à vapeur. Elles sont la matière des discours qui s'adressent au peuple, aux portes des églises, et des publications de journaux qui se colportent chez tous les citoyens. Les esprits en sont tout préoccupés; et il est fort à craindre qu'ils ne finissent par se diviser et par en être aliénés.

Vous ne serez donc pas surpris, N. T. C. F., si nous élevons aujourd'hui la voix dans les églises, pour vous entretenir d'un sujet qui est l'objet de tant de préoccupations. Quoiqu'il puisse paraître à plusieurs, étranger à la tribune sacrée, et de nature à éveiller quelques susceptibilités, nous l'abordons toutefois avec courage et confiance, parce que nous nous rendons ce témoignage que nous n'avons d'autre intention que de vous aider à bien remplir un devoir de conscience qui est pour tous de la plus haute importance et qui doit avoir pour la Religion des résultats incalculables. Vous connaissez tous, au reste, que nous sommes en dehors de toutes luttes électorales, et que nous invitons notre clergé, chaque fois que l'occasion s'en présente, à faire de même. Vous n'aurez donc aucune peine à croire que nous n'agissons ici ni par esprit de parti, ni par intérêt personnel, mais uniquement par principe de religion et par devoir de conscience. Car nous ne faisons ici que répéter et commenter la Lettre-Circulaire que nous adressâmes à Notre Clergé le 25 Mai dernier.

Notre unique désir est donc que vous soyez éclairés, pour procéder, comme il convient, à l'accomplissement d'un devoir qui vous impose une si grave responsabilité, et sur lequel vous serez un jour sévèrement jugés. Ce que nous avons à vous dire regarde également les hommes de tous les partis; parce que ce sont uniquement les principes religieux que nous avons à vous exposer, en toute franchise, et sans aucune exception de personne. En cela, comme dans tout le reste, nous tâchons de vous montrer quelle est Notre vive sollicitude pour tout ce qui peut contribuer à votre bien spirituel et temporel. *Volo enim vos scire qualem sollicitudinem habeam pro vobis.* Col. 2 l. Car on ne peut se le dissimuler, les prochaines élections se présentent sous un aspect tout nouveau; avec des difficultés plus sérieuses et des conséquences plus incalculables.

Or, voici, N. T. C. F., les principes religieux qui doivent vous diriger dans ces élections, pour qu'elles soient bonnes. Car tous, sans aucune exception, vous voulez infailliblement faire de bonnes élections. C'est là, on n'en saurait douter, le vœu unanime et cri qui se fait entendre de tous les rangs des électeurs.

La première règle que vous avez à suivre, en procédant à un acte d'une si haute importance, est d'en bannir les troubles, les discours calomnieux, les cabales malhonnêtes, les querelles, les violences, les excès de boissons, les faux serments. (Circulaire du 25 Mai 1867.) Comme aussi il vous faut vous bien garder de toute corruption, qui est si strictement défendue par la loi de Dieu et des hommes, et qui d'ailleurs, serait un sujet d'opprobre et de déshonneur pour ceux qui achèteraient les suffrages, comme pour ceux qui se vendraient et se livreraient pour un prix quelconque.

Autrement, les élections deviendraient une source de troubles et de divisions, et l'occasion de grands scandales, qui ont nécessairement pour triste résultat la démoralisation du peuple. Car il est moralement impossible qu'un peuple puisse conserver le respect qu'il doit porter à la loi et à ceux qui sont constitués en dignité, quand il n'a sous les yeux que des violations flagrantes des règlements les plus sages, et qu'il n'entend que discours diffamatoires de la réputation des hommes publics.

les autres par des sentiments d'estime et d'honneur. *Charitate, dit le grand apôtre, fraternitatis invicem diligentes; honore invicem prevenientes.* Rom. 12. 10. Aussi, est-ce le devoir des pasteurs d'élever hardiment la voix, pour les prévenir, autant qu'il est en eux, avec toute la grâce de leur saint ministère. De votre côté, vous devez vous montrer dociles à leur enseignement, quand ils vous rappellent vos devoirs de chrétiens, pendant que vous remplissez ceux de citoyens, vous gardant bien de prêter l'oreille aux discours de ceux qui vous diraient que les Prêtres n'ont rien à faire dans les élections. Car chaque fois qu'il s'agit pour vous d'un devoir de conscience à remplir, vous vous trouvez compris dans cet oracle divin, que vous connaissez tous: *Celui qui vous écoute m'écoite; et celui qui vous méprise me méprise.*

Une seconde règle à suivre dans vos élections, c'est l'obligation où vous êtes tous, N. T. C. F., de prendre les plus sages précautions pour faire un bon choix de Représentants; et comme c'est encore là un devoir de conscience, les pasteurs sont tenus, en tous lieux et en tous temps, d'instruire le peuple de ses obligations dans l'exercice de ses devoirs civils, politiques et religieux; car vous devez savoir que quand il s'agit du choix de Représentants au Parlement, de Maires, d'Officiers municipaux, de Commissaires d'Écoles, &c., ils doivent se prononcer en faveur de ceux qui, de bonne foi, sont jugés capables de défendre et de soutenir ces mêmes droits (même Circulaire).

Les divines Écritures sont en effet remplies d'oracles qui prouvent à l'évidence qu'il ne faut pas s'ingérer dans des emplois que l'on n'est pas capable de remplir, par l'ignorance des devoirs qui y sont attachés, ou la faiblesse de caractère qui empêche de remplir les devoirs. *Noli quærare fieri iudex, nisi vales irrumperè iniquitates.* Eccl. 7. 6. Elles nous révèlent la terrible responsabilité de tous ceux qui sont constitués en autorité, dans le compte qu'ils auront à rendre au Souverain Juge de leur administration. *Potentes poterit tormenta patientia.* Sap. 6. 7. Aussi le saint Roi David demandait-il pardon à Dieu des péchés qui se commettaient par les autres et qu'il n'aurait pas empêchés lorsqu'il aurait pu le faire. *Ab alienis parce serbo tuo.* Ps. 18. 14. Les terribles fléaux de la guerre et de la peste, que les péchés de ce roi attirèrent sur le royaume d'Israël, sont une nouvelle preuve que les peuples sont vivement intéressés à ce que ceux qui les gouvernent observent fidèlement les lois de Dieu. D'où il suit évidemment que s'ils sont appelés à contribuer dans les élections à leur élévation ils se chargent de la responsabilité de leurs actes.

Aussi, N. T. C. F., lorsque vous irez donner vos suffrages, priez-vous bien de l'importance de cet acte, et vous disant intérieurement: "Je sais que je répondrai un jour de mon vote au tribunal de mon Souverain Juge, et qu'il servira à ma condamnation, si par passion et avec connaissance de cause, j'étais quelqu'un qui serait indigne et incapable. Je dois donc agir en bonne conscience, et pour le plus grand bien de la Religion et de la Patrie."

Vous comprenez, N. T. C. F., par ce que nous venons de vous dire, comment vos pasteurs doivent vous instruire des devoirs que vous avez à remplir dans le temps des élections, et de quelle manière le Clergé doit, dans sa vie publique et privée, demeurer neutre dans les questions qui ne touchent en rien aux principes religieux" (même Circulaire). Car, remarquez-le bien, il y a une grande différence entre cette direction: "Votez, ou ne votez pas pour tel candidat," et cette autre: "Votez pour celui qui, dans votre âme et conscience, vous paraît qualifié pour soutenir les intérêts de la Religion et de la Patrie."

Car si vous y faites attention, vos pasteurs ne font pas autre chose en cela que vous rappeler cette sentence sortie de la Sagesse éternelle: "Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Matth. 22. 21. Car Dieu a établi dans le monde la société religieuse et la société civile pour que d'un commun accord elles travaillent au bonheur des peuples. Il s'ensuit que ces deux sociétés se doivent un mutuel appui, et qu'elles sont tenues de se soutenir et de se défendre réciproquement sans aucunement anticiper sur les droits de l'une ou de l'autre.

Cet ordre donné à tous les enfants de l'Église par son divin fondateur, règle tous les devoirs qu'ils ont à remplir envers le gouvernement, quelles que soient sa nature et sa forme, dès qu'il est légitimement constitué. Aussi, cette sainte Église a-t-elle toujours accepté et accepté-elle encore les divers gouvernements qui se succèdent les uns aux autres. Ainsi, sans en aller chercher d'exemple ailleurs, l'Église du Canada est demeurée soumise au Roi de France jusqu'à ce que la divine Providence fit passer ce pays sous la domination Britannique. Elle accepta alors, sans aucune contrainte et par devoir de conscience, ce nouveau Gouvernement sous lequel elle a heureusement joui de tous ses droits religieux. Vint ensuite la

Constitution, puis l'Union des deux Provinces. L'Église s'y soumit et prêcha à ses enfants l'obéissance à l'autorité constituée. Aujourd'hui, elle accepte sans réplique le Gouvernement fédéral parce qu'il émane de la même Autorité.

Ainsi, comme vous le voyez, N. T. C. F., le changement de gouvernement n'a pas été pour nos pères, et ne peut non plus être pour nous une raison de résister au pouvoir existant. Notre-Seigneur nous a fait un devoir, quand il a tracé à son Église la conduite qu'elle aurait à tenir dans tous les siècles, par ses toute espèce de gouvernements, en ces paroles mémorables: "Rendez à César ce qui est à César." Car il est bien remarquable que César avait changé le gouvernement de l'ancienne Rome, qui était républicain, pour y substituer l'Empire Romain auquel appartenait la Judée, par droit de conquête. Quelques uns parmi les Juifs n'admettaient pas ce gouvernement comme légitime; et c'était de rendre impopulaire que de se déclarer pour le gouvernement existant. Cependant, le divin Législateur, sans plus d'explication, veut qu'on l'accepte et qu'on lui obéisse.

Notre Apôtre tient le même langage, en écrivant aux Romains (ch. 13. v. 1, 2, 5, 7): "Que toute âme, leur dit-il, soit soumise aux puissances supérieures... Celui qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu; et ceux qui résistent, attirent sur eux-mêmes la condamnation... C'est pourquoi, il est nécessaire de vous y soumettre, non seulement par crainte de la punition, mais aussi par devoir de conscience... Rendez donc à tous ce qui leur est dû: c'est-à-dire le respect, l'obéissance, la fidélité que doivent rendre à leur roi, vernement de bons et loyaux sujets."

Un de ces vrais principes pour tous les catholiques sincères est donc N. T. C. F., que tous les sujets sont obligés en conscience de se soumettre à tout gouvernement légitimement établi; et que ce serait un excès condamnable de travailler à le renverser par la violence ou autres mauvais moyens (même circulaire).

Enfin, il est, N. T. C. F., une troisième règle que nous avons à vous tracer, pour vous aider à faire de bonnes élections; c'est la prière à laquelle il vous faut avoir recours, pour vous rendre propre et favorable le Père des miséricordes. Car c'est un principe de foi que sans lui nous ne pouvons rien; mais qu'avec son secours nous pouvons tout.

En vous traçant cette règle, nous ne faisons que vous répéter, N. T. C. F., la puissante exhortation que faisait l'Apôtre à son disciple cheri (Tim. ch. v. 1 et 2): "Je vous conjure donc avant toutes choses, lui écrivait-il, que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes, des actions de grâce pour tous les hommes, pour les rois et pour ceux qui sont en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et chasteté; car cela est bon et agréable devant Dieu notre Sauveur."

Qui, N. T. C. F., nous prions. Nous ne le faisons que dans toutes les églises de ce Diocèse pour notre auguste Souveraine et pour tous ceux qui, partageant son autorité royale, l'assistent dans le gouvernement de son vaste empire, afin que, après avoir détruit les vices monstrueux qui cherchent à se propager, elle puisse arriver, ornée de toutes les vertus, à Celui qui est la voie, la vérité et la vie.

Nous redoublons nos humbles supplications dans ces jours d'élections afin que tout se passe en paix, union et charité. Nous faisons à cette fin appel à nos communautés, pour que, du fond de leurs paisibles retraites, elles fassent monter au ciel leurs soupirs et leurs vœux ardents, pour en obtenir un puissant secours dans ce temps de commotio insularum. Nous invitons toutes les pieuses Congrégations, les Associations charitables et les âmes ferventes, dispersées dans le monde, à s'unir intimement, pour faire une sainte violence au Père des miséricordes.

Nous allons donc demander tous ensemble N. T. C. F., que les élections se fassent selon toutes les lois divines et humaines; que Dieu n'y soit point offensé; que son saint Nom n'y soit point outragé par de faux serments; qu'il n'y ait ni tumulte; ni intrigues scandaleuses, ni divisions capables d'attirer la malédiction du ciel; que ceux qui seront élus soient des hommes assez forts pour ne rien craindre, quand il s'agira de soutenir les vrais intérêts de la religion et de la patrie; assez désintéressés pour toujours préférer le bien public au bien particulier; assez zélés pour être toujours prêts à renoncer à leurs aises et commodités, dès qu'il leur a donné sa confiance.

et on y chantera le "Salve Regina" avec le ver et l'ornison correspondante, afin d'obtenir de la Mère des Miséricordes que les élections se fassent sans que son divin Fils soit offensé, et qu'elles aient un heureux résultat.

3o. Les jours d'élection, tous les Prêtres réciteront, avant la messe, le *Veni sancte*, (etc.) et diront la collecte du St. Esprit, comme il a été dit plus haut, pour que tous les électeurs soient éclairés par celui qui est la "lumière des cœurs"

4o. Les saintes Reliques seront exposées tout le jour pendant le temps des dites élections, avec les cérémonies d'usage, pour obtenir par l'intercession de tous les Saints qu'il n'y ait aucun excès de boisson.

C'est ainsi, N. T. C. F., que "pour arriver à ce choix consciencieux" des Représentants du peuple nous devons tous, pasteurs et brebis, "recourir à Dieu, l'auteur de toutes les lumières et de tous les dons parfaits, pour obtenir dans la prière et les autres exercices de religion, le bon conseil, qui est un des dons excellents du St. Esprit qui enseigne à chacun la pratique de ses devoirs." (même circulaire.)

Espérons, N. T. C. F., que "Dieu daignera bénir notre zèle si nous n'avons en vue que le plus grand bien de sa divine Religion et le plus grand avantage de notre chère patrie. Il vous placera à cette fin dans le Très-Saint et Immaculé Cœur de sa glorieuse Mère, et nous confiera à la garde de ses Anges et de ses Saints pour lui faire travailler heureusement ces jours orageux."

Par obtinir dix heureux résultats, ayons souvent à la bouche et plus encore dans le cœur cette belle prière de l'Église: "

"O Dieu, de qui viennent tous les biens, accordez à vos suppliants d'avoir par vos aspirations de bonnes pensées et de faire sous votre direction tout ce qui est bon" (même Circulaire).

Nous ne terminerons pas cette lettre N. T. C. F., sans vous rappeler quelques sentences des Divines Écritures qui vous feront comprendre les fondements du véritable bonheur qui est réservé par la divine providence à un peuple chrétien qui l'adore et qui lui confie ses destinées. Car, vous desirez tous sans doute que notre nation, encore jeune, devienne une belle et grande nation, sous la protection du ciel, qui peut seul opérer cette merveille.

Heureux le peuple qui, en servant fidèlement le Seigneur, mérite d'être son peuple choisi et d'avoir part à toutes ses bénédictions: "Batus populus cuius Dominus Deus ejus." Ps. 143. 15.

Heureux le peuple qui a la foi et les œuvres de la charité et qui, par la confiance qu'il repose en son Dieu, obtient les secours qui lui sont nécessaires pour arriver à la véritable grandeur à laquelle peut prétendre un peuple qui a de nobles sentiments. "Beatum dixerunt populum cui hæc sunt." Ps. 143. 15.

C'est la justice seule qui élève une nation à la véritable grandeur tandis que le péché rend les peuples malheureux. "Justitia levat gentes, miseros autem facit populos peccatum." Prov. 14. 34. Car c'est sur elle que repose le trône et par elle qu'est affirmée la puissance qu'exercent les hommes. "Quoniam justitia firmatur solium." Prov. 16. 12.

Le Seigneur qui est le Roi des Rois gouverne les nations par sa providence, qui dispose tous les événements avec autant de sagesse que de force et de suavité. "Gentes in terra dirigit." Ps. 66. 5.

Le Seigneur promet à tout peuple qui garde ses commandements, l'abondance de toutes sortes de biens, et surtout la paix qui protège ses frontières, pour en éloigner les ennemis et le faire reposer tranquillement au sein d'un pays fertile où coule le lait et le miel. "Dabo pacem in finibus vestris; dormietis et non erit qui exterrat. Auferam maia; bestias; et gladius non transit terminos vestros."

Puisse, N. T. C. F., ces divins oracles s'accomplir à la lettre, pour votre bonheur et celui de vos enfants jusqu'aux dernières générations! Puissez-vous devenir une grande nation par les œuvres de justice et de charité qui vous feront prospérer dans la voie de l'industrie du commerce et de l'agriculture! Tel est le vœu que nous formons jour et nuit dans l'intérieur de notre âme! C'est dans cette douce confiance que nous désirons terminer notre carrière et nous endormir dans le Seigneur. "In pace in idipsum dormiam et requeam." Ps. 4. 9. *Insuper ut cavio meo requiescat in spe.* Ps. 25. 9.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de toutes les Églises au Chapitre de tous les Communautés, le premier Dimanche après sa réception, et lue de nouveau en celui qui précédera les élections générales.

Donné à Montréal, en la fête du Bienheureux Apôtre St. Jacques, Titulaire de Notre Cathédrale, trentième anniversaire de Notre Consécration Episcopale le vingt-cinquième jour de Juillet mil huit cent soixante-sept, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

IGNACE EVÊQUE DE MONTRÉAL.

"LA GAZETTE DE JOLIETTE."

JOLIETTE, 1ER AOUT 1867.

Nous disions dans notre dernière feuille, à propos de la candidature de M. Baby: "Nous avons aucun doute que (le parti libéral lui fit-il de l'opposition), il serait élu avec une grande majorité..."

"Dans tous les cas, une lutte sérieuse n'est pas possible. Le parti libéral est battu sur toute la ligne."

Ce n'est certes pas un défi que nous avons lancé au parti opposé à celui que nous défendons. Nous aurions dû ajouter, pour compléter notre pensée, que plusieurs personnes, ayant appartenu autrefois au parti libéral, et acceptant aujourd'hui de bon cœur le nouvel état de choses, et répudiant sincèrement les tendances annexionnistes, sont prêts à soutenir MM. Baby et Cornélius comme étant des représentants dignes de leur confiance, et qui travaillent de toutes leurs forces au bon fonctionnement de la nouvelle constitution.

Car il ne faut pas se faire illusion. Dire que l'on veut tirer le meilleur parti possible de la confédération, et d'un autre côté travailler à élire des personnes qui cherchent à entraver la marche des affaires, parce que tel homme ou tel autre est au pouvoir, n'est pas conséquent, suivant nous. Les hommes qui ont été appelés aux ministères fédéral et local, doivent avoir l'appui des gens sincères. Si leurs actes ministériels sont contraires aux intérêts du pays, ce sera alors le temps de les renverser. Attendons leurs œuvres pour les juger.

Nous publions plus haut la lettre pastorale de Mgr. de Montréal indiquant les prières publiques à l'occasion des prochaines élections et nous en recommandons la lecture avec la plus grande attention.

Catholiques nous devons être heureux d'avoir à notre tête des hommes qui sont toujours prêts à élever la voix pour nous instruire. Dénué de tout esprit de parti, le pasteur des âmes, craignant que le salut de ses brebis ne soit en danger, élève la voix pour les mettre en garde contre les tentations qui pourraient s'offrir à eux.

Écoutez donc les conseils éclairés de ce vénérable pasteur. Puisse les tentatives de corruption électorale échouer partout, l'ivrognerie bannie, les faux serments et la subornation évités!

On lit dans le *Courrier de St. Hyacinthe* d'aujourd'hui:

COMTE DE BAGOT.—Dimanche dernier, à Saint-Théodore d'Acton, les deux candidats démocrates, MM. Laframboise et Pilon ont été rencontrés par M. Thibault, avocat de Montréal. M. Laframboise a toujours obtenu une immense majorité dans Acton; le résultat de l'assemblée de dimanche dernier doit lui faire sentir que les sentiments sont un peu changés, et que le comté le repousse de même que son associé M. Pilon.

A Acton, comme ailleurs, grand nombre de partisans de M. Laframboise l'ont abandonné pour la raison seule qu'il s'est allié à M. Jos. Pilon. Un vieux proverbe populaire dit: *Qui se rassemble se rassemble.* Le peuple, pour être logique, doit naturellement délaisser M. Laframboise.

M. Cheval, le candidat annexionniste de Rouville, adressait la parole aux électeurs de Saint-Pie, dimanche, à l'issue du service divin. M. Cheval se voyant seul, en profita pour essayer de duper le peuple comme il a l'art de le faire. M. Chicoine survint vers la fin de son discours. M. Cheval l'invita à la discussion. M. Chicoine réfuta toutes les absurdités de son adversaire. M. Cheval appela M. Bourgeois à son secours. M. Chicoine insista pour que M. Cheval continuât la discussion. Les zélés partisans de M. Laframboise refusèrent de l'entendre. Là-dessus il se retira du husting et la moitié de l'assemblée au moins alla le rejoindre. Pour quiconque sait que Saint-Pie est le château-fort de M. Laframboise, il est facile de comprendre l'importance de ce résultat. Dans l'intérêt de sa cause, M. Laframboise devrait prévenir ses amis dans chaque paroisse de ne pas être si zélés et de ne jamais refuser justice aux amis de M. Gendron."

L'Ordre dit que M. Valin, constructeur de navire, va se présenter dans Québec-Est contre M. Huot pour les communes. Il ajoute que dimanche prochain il sera choisi un candidat pour la chambre locale.

Comté de Laprairie.—M. Joseph Lo-ranger, avocat de Montréal et M. J. Hébert, de Laprairie ont été requis de se présenter dans ce comté en opposition à M. Pilonneau.

Les journaux de Québec affirment que les Breffs d'Élection seront émanés le 5 août courant. Dans ce cas les élections auraient lieu en beaucoup d'endroits vers le 22 du présent mois.

Nouvelles et Faits Divers.

L'Eglise Zion (à Montréal) est devenue la proie des flammes le 28 Juillet. Cette église était devenue célèbre...

Un enfant de 13 ans, fils de Pierre Flamand, de cette ville, s'est noyé accidentellement mardi dernier en jouant au bord de la rivière vis-à-vis le pont des dalles...

—Madame Philomène Lagacé, épouse de M. Lacombe, de St. Jean Baptiste de Rouville, s'est noyée dans un puits la semaine dernière. L'infortunée n'était âgée que de 23 ans.

—Hier 30 juillet, un monsieur John Smart, de Port D'Arlington, et sa petite fille, mademoiselle Agnès Smart de Lindsay, ont été tués sur le chemin de fer du Grand-Tronc...

—Samedi soir, un convoi de 46 chars a pris feu sur les bords du Lac Ontario, à 3 milles de Breton. 24 chars et 500 quarts d'huile ont été consumés...

—Le nombre des enterrements, à Montréal la semaine dernière, a été de 157 au cimetière catholique et de 28 au cimetière protestant.

—M. Gariépy, employé sur la ligne du Grand-Tronc, a reçu en présent de la part de ses patrons et de quelques citoyens, une magnifique montre en or...

TUÉ PAR DES BOEUF.—Samedi dernier la paroisse de St. Gervais a été le théâtre d'une horrible tragédie. Deux taureaux furieux appartenant à M. Barnabé Lainé...

SEULE À MORT.—Toute une famille, composée d'une femme et de quatre enfants, a été réduite en cendres, dans le township d'Augusta, Haut-Canada...

La famille Lavary se composait du père, vieillissant âgé de 70 ans, de la mère et de cinq enfants habitant une maison de seize pieds carrés...

LES MERVEILLES DE LA STATISTIQUE.—D'après des statistiques récentes, il a été calculé que, si la population de la terre s'élevait de douze à treize cent millions d'habitants...

Par contre, la reproduction est plus grande que la destruction, car, tandis qu'il s'exhale soixante âmes au ciel dans une minute, il s'en introduit soixante-dix dans des enveloppes mortelles pendant le même espace de temps.

La population de la terre s'accroît donc de dix personnes par minute, soit 600 par heure, 14,000 par jour, 432,000 par mois, et 5,184,000 par an.

Voilà où conduit la civilisation. L'humanité, à force de diminuer les chances de mortalité et d'augmenter les ressources qui facilitent la multiplication, sera bientôt réduite à s'entre détruire pour trouver place sous le soleil.

L'humanité est immortelle et il restera toujours assez de graine pour repeupler les solitudes.

NOYÉ.—Un jeune enfant du nom de Laverger s'est noyé à St. Séver le 27 du courant en voulant tirer de l'eau d'un puits avec une petite chaudière dont il avait passé l'anse dans un crochet de bois.

VARIÉTÉS.

—S'il fallait croire les prêtres, Jules Janin serait l'écrivain de France qui écrit le plus mal.

Matériellement s'entend. L'écriture de M. Janin, c'est la mort aux yeux.

Celle de M. Champfleury seule est plus meurtrière que la sienne.

Aussi les ouvriers imprimeurs ont-ils un mot fétissant pour elle : elle est désavantageuse!

Ce qui est une bonne copie pour un rédacteur en chef, peut être une copie exécrable pour le compositeur.

Le rédacteur en chef demande du Sainte-Beuve ou du Dumais. Le compositeur souhaiterait une copie écrite par Emile Marco de Saint-Hilaire garnie d'abaissés comme celle d'Emile Guarin et ponctuée par Paul La croix.

C'est du moins ce qui disent MM. Decembre et Alonni, dans leur fort curieux volume : Typographes et Gens de lettres, qui pourrait l'appeler encore :

—Ces rapports des littérateurs avec leur prose j'allais dire leurs protecteurs.

S'il n'y a pas de grand homme pour son chalet de chambre, il n'y a peut-être pas de grand écrivain pour son typographe.

Le premier voit le corps, le second le style en déshabillé.

Le premier dit : —Il a gagné la bataille de..., mais il a les jambes cognueses!

Le second : son style fait de l'effet, mais je recule devant son orthographe.

Pour en revenir à Jules Janin il avait envoyé son feuilleton, qu'il écrit le vendredi, à l'imprimerie.

Le dimanche matin, un apprenti arrive à Passy, frappe à la porte de chalet cébère, et d'un ton alarmé :

—Monsieur Janin, dit-il, tout l'atelier a passé la journée d'hier à déchiffrer cette phrase-là sans y parvenir.

—Quelle phrase ? dit Jules Janin ?

Il prend le copie, le regarde, et au bout d'un moment :

—Est-ce que l'on croit que j'ai de meilleurs yeux que tout un atelier ? dit-il. J'aime mieux recire la page que de la relire!

—Il vient de mourir à Lyon un avoué assez connu ; il se tenait au bout d'un pont peu fréquenté, et sa femme l'aidait à mendier en signalant l'approche des passants pour qu'il pût commencer son Pater. Il ne manquait pas de demande ensuite :

—A-t-il donné ?

Et si sa vigilante épouse répondait : Non il murmurait :

—Encore un Pater de perdu!

Licenses accordées pour le District de Joliette, depuis le 1er Mai jusqu'au 1er Aout 1867.

LICENCES D'AUBERGES

Table listing licenses for Auberges in Joliette, including names like Eus. Villeneuve, Adlp. Perrault, Margt. Stansfield, etc.

L'ASSOMPTION.

Table listing licenses for Assomption, including names like James Wright, Eug. Archambault, etc.

REPENTIGNY.

Table listing licenses for Repentigny, including names like Jos. Meunier, Jos. Emond, etc.

ST. PAUL L'HERMITE.

Table listing licenses for St. Paul l'Hermite, including names like Ant. Mazuret, Adlp. Trepanier, etc.

LACHENAIE.

Table listing licenses for Lachenaie, including names like H. Benenfant, Thépl. Duford, etc.

ST. THÉODOSE DE CHERTSEY.

Table listing licenses for St. Théodose de Chertsey, including names like C. D. Morin, ST. ESPRIT, etc.

LICENCES DE MAGASINS.

Table listing licenses for Magasins in Joliette, including names like Ed. Renaud, Ed. Migué, etc.

L'ASSOMPTION.

Table listing licenses for Assomption, including names like U. Archambault, C. Chaput, etc.

ST. FÉLIX DE VALOIS.

Table listing licenses for St. Félix de Valois, including names like George Read, Jos. Manseau, etc.

ST. JEAN DE MATRA.

Table listing licenses for St. Jean de Matra, including names like F. X. Lasalle, Jérémé Brault, etc.

SJ. ALPHONSE.

Table listing licenses for St. Alphonse, including names like Ritchard Parcel, STE. MÉLANIE, etc.

ST. JACQUES.

Table listing licenses for St. Jacques, including names like Médéric Foncher, SJ. ALEXIS, etc.

SJ. LIN.

Table listing licenses for St. Lin, including names like J.-Bte. Brault, J.-Bte. Ethier, etc.

ST. ROCH.

Table listing licenses for St. Roch, including names like Alexis Chaudoin, Eusebe Chaput, etc.

LICENCES DE COLPORTEURS.

Table listing licenses for Colporteurs, including names like Jos. Vaissot, A. DELISLE, etc.

PEUPELIER DU REVENU DE L'INTÉRIEUR POUR LE DISTRICT DE JOLIETTE.

ECOLE SUPERIEURE.

J'informe le public que le 10 Septembre prochain, j'ouvrirai à l'Épiphanie, une École Supérieure, où j'instruirai les jeunes gens et les jeunes personnes qui désireront obtenir des diplômes d'École Modèle.

Commerce

MARCHE EN GROS (De la Minette.)

Montréal, 29 juillet 1867. Farine par qt. de 196 lbs.—super extra \$9.00 à \$9.00; extra \$8.00 à \$9.50; de goût, \$7.50 à \$7.60; supérieure, blé du Canada, \$2.00 à \$7.10; supérieure, blé de l'Ouest, \$7.40 à \$7.45; supérieure, marque de la cité, \$7.45 à \$7.50; supérieure No. 2, \$6.90 à \$7.00; fine, 6.50 à 6.75; moyenne, \$5.75 à \$6.10; Recoupes, \$5.25 à \$5.50; farine en sac, à \$3.60 à \$3.80 par 100 lbs, selon la qualité.

Blé par 60 lbs.—Blé du printemps du Haut-Canada, de \$1.50 à \$1.55; blé du printemps de Chicago de \$1.45 à \$1.50 et de Milwaukee, de \$1.524. Pois, par 66 lbs.—Nominaux, 95 c. Blé d'Inde, par 56 lbs.—Nominal à 75 c. Avoine, par 32 lbs.—Dernières ventes de 45c. en magasin. Alcalis, par 100 lbs.—Potasse, premières 5.624; inférieures \$5.00 à 5.05. Perlasse, nominale à 7.40. Lard, par qt. de 200 lbs.—Meas. 19.75 à 20.00; Prime Mess, 15.39 à 16.00; prime de 14.50 à 15; Beurre par lbs.—Nouveau de 11 à 13 c. Fromage par lb.—De 9 à 10c.

Commis Demandé.

Un jeune homme expérimenté dans le commerce général, trouverait de l'emploi dans un des meilleurs magasins de cette ville. Faire application à ce bureau. Joliette 13 juillet, a. s. p.

AUX ABONNES.

Ceux de nos abonnées qui n'ont pas encore payé le montant de la souscription de la première année, échue le 15 Avril dernier, sont instamment priés de la faire au plus tôt.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois à deux étages, bien terminée, avec une boulangerie y adossée, et autres dépendances, située sur la principale rue du village de la paroisse de St. Esprit. Une bâtisse adjoignant est disposée en magasin.

Conditions libérales, S'adresser à Joliette, à EUSEBE VILLENEUVE, Joliette, 2 mai 18 7.



PROVINCE DU CANADA

BUREAU DU SECRÉTAIRE-PROVINCIAL.

Ottawa, 31 mai 1867.

Avis est par le présent donné que les personnes qui requièrent des passe-ports devront s'adresser jusqu'à avis contraire, à ce Département, transmettant en même temps un certificat d'identité accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signé par un Juge de Paix, aussi avec un honoraire de une piastre.

Wm. McDougall, Secrétaire.

7 Juin.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES!

1,000 Minots de Blé.

2,000 Poches de Fleur forte.

FARINE EN QUARTS.

DE TOUTES LES QUALITÉS.

250 Tinettes graisse pactée à Montréal sous leur direction.

Lard en quart "Mess" Inspecté, "Thin Mess" "Prime Mess" "Thin Sides"

500 JAMBONS GARANTIS FRAIS FUMÉS.

—EN OUTRE—

Leur STOCK ordinaire

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS, &c., ET EN GROS.

A des prix qui défient toute compétition.

OVIDE DUFRESNE & CIE., No. 287 & 289,

RUE DES COMMISSAIRES. MONTREAL.

Montréal, 11 Fév. 1867.

HOTEL DU PEUPLE.

ADOLPHE PERRAULT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a ouvert le PREMIER MAI courant un

HOTEL Au coin des Rues ST. PAUL ET NOTRE-DAME

Presque en face du Marché.

où il aura constamment des BOISSONS de première qualité. La table sera toujours bien servie; et les plus grands égards seront prodigués aux voyageurs qui visiteront cet établissement.

Les gens de la Campagne y trouveront des écuries et remises convenables pour leurs chevaux et voitures.

Joliette, 2 Mai 1867.

L. A. BEROME, Artiste Photographe

EN FACE DU MARCHÉ, PLACE SOURGET

JOLIETTE.

Joliette, 20 Avril 1866.



COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE MONTREAL ET QUEBEC, ET LIGNE RÉGULIÈRE ENTRE

Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres Ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 6 mai, et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu vis-à-vis la Place Jacques-Cartier pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiécum. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedi soirs à 7 heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiécum.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duvall, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures P. M., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinonge, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Point St. François; et partira des Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra à Champlain.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. Evariste Lalorée, voyageant sur les Rivières St. François et Yamaska, en connection avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davellay, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P.M. arrêtant en allant et revenant à Repentigny, La Vallée, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis à 4 heures P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P.M. arrêtant, en allant et revenant, à Vercheres, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Bédard, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à deux heures, P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L.H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier tous les jours (les dimanches exceptés), à trois heures P. M., et se rendra à l'Assomption les Lundis, Mercredis et Vendredis, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Vercheres, Bout-de-l'Isle et St. Paul l'Érmitte, et à Terrebonne les Mardis, Jeudis et Samedi, arrêtant aussi, en allant et revenant à Boucherville, Vercheres, Bout-de-l'Isle et Lachenaie. Il partira de l'Assomption tous les Lundis, à 7 heures, A. M., Mercredis à 6 heures Vendredis à 5 heures. Et de Terrebonne, les Mardis, à 5 heures, Jeudis à 7 heures, et Samedi à 6 heures.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissance, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE, Agent-général.

Bureau de la Cie. du Richelieu, } Montréal, 6 Mai 1867. }

CHEMIN A LISSES.

Depuis le 25 AVRIL courant jusqu'à la fin de l'automne prochain les chars de "La Compagnie du chemin de fer de l'Industrie à Lanoraie," quitteront Joliette, tous les

LUNDIS ET JEUDIS,

à SIX heures A. M., pour conduire les passagers et transporter le fret à Lanoraie ou l'un des bateaux de la Compagnie du Richelieu attendra le convoi.

Les MARDIS et VENDREDIS, les chars quitteront Lanoraie aussitôt après l'arrivée du Bateau à Vapeur.

Les chars arrêteront en allant et revenant à St. Thomas.

EUZÈBE VILLENEUVE, HOTELIER.

Informe le public qu'il a fait des changements dans son établissement situé

Coin des Rues Manseau et Place Bourget.

M. Villeneuve occupe actuellement 3 appartements de la maison de M. Lafontaine; ce qui lui permettra de recevoir un très grand nombre de personnes d'une manière convenable.

Sa table sera servie des meilleurs mets, et les meilleures boissons seront offertes aux voyageurs.

Les gens de la campagne y trouveront une cour spacieuse et des écuries convenables pour leurs chevaux.

Joliette, 12 Octobre 1866.

ASTROLOGIE.

L'UNIVERS STUPÉFIE
Par ses révolutions étonnantes.
DE LA GRANDE ASTROLOGUE.
Madame H. A. Ferrigo.

Elle dévoile des secrets inconnus au mortel. Elle rend le bonheur à ceux que des événements douloureux, des catastrophes, des chagrins en amour, des pertes de relations ou d'amitié, ou d'argent, etc., ont réduits au désespoir. Elle réunit ceux qui sont séparés depuis longtemps, donne des informations sur les amis, parents, parents absents, fait recouvrer les effets perdus ou volés, vous dit quel genre d'affaires vous êtes le mieux qualifié à poursuivre et dans lequel vous serez le plus malheureux, amène des mariages rapides et vous dit exactement le jour de votre union et vous donne le nom, le portrait et le caractère de la personne qui vous est destinée. Elle pénètre vos propres pensées et par sa puissance presque surnaturelle dévoile les mystères obscurs et cachés de l'avenir. Des astres que nous voyons au firmament—des astres maléfiques qui dominent dans la configuration—de l'apparence et de la disposition des planètes et des étoiles fixes dans le ciel au temps de la naissance, elle apprend la destinée future de l'homme. Ne manquez pas de consulter la plus grande astrologue du monde. Cela ne vous coûte qu'une bagatelle et il se peut que vous n'avez jamais une pareille chance à l'avenir. Prix de la consultation, avec portrait et informations désirées \$1. Ceux qui sont éloignés peuvent consulter Madame par lettre avec autant de sûreté et de satisfaction qu'en personne. Une carte explicite pleine et entière contenant toutes les informations désirées et le portrait inclut, envoyé par la maille sur réception du prix plus haut mentionné. Le secret le plus absolu sera gardé et toute correspondance sera détruite ou renvoyée. Des témoignages et références de la plus haute respectabilité seront fournis sur demande. Écrivez franchement et libéralement le jour du mois et l'année de votre naissance, et joignez-y une boucle de vos cheveux.

Madame H. A. Ferrigo,
P. O. Drawer, [circuit] 293, Buffalo, N. Y.

CONNAISSEZ VOTRE DESTINÉE.

Madame E. F. Thornton, la célèbre astrologue, clairvoyante et psychométrienne anglaise, qui a émerveillé les savants du Vieux Monde, réside maintenant à Hudson, New-York, Madame Thornton possède le don de seconde vue à un si haut degré, qu'elle peut dévoiler des faits de la plus haute importance aux célibataires ou personnes mariées des deux sexes. Dans ses extases, elle vous fait le portrait de la personne que vous marierez et avec l'aide d'un instrument d'une grande puissance, nommé Psychomètre, elle exécute une copie parfaite de l'épouse future de la personne qui la consulte; elle fixe aussi la date du mariage, la position sociale, les principaux traits du caractère, etc., de telle personne: Des milliers de certificats sent la preuve attestant que ce n'est pas de la blague. Sur demande elle expédiera un certificat attesté ou une garantie écrite que le portrait transmis est authentique. En transmettant par lettre une petite mèche de cheveux et désignant le lieu de votre naissance, votre âge, vos dispositions et votre teint, et y ajoutant cinquante centimes accompagnés d'une enveloppe affranchie adressée à vous-même, vous recevrez par le retour de la maille le portrait et les renseignements désirés. Toutes communications strictement confidentielles. Adressez confidentiellement, à Madame E. F. Thornton, Bureau de Poste, Boite 223 Hudson, N. Y.

AFFLIGES!

NE SOUFFREZ PLUS!

Quand par l'usage de l'ELEXIR DU DR. JOINVILLE vous pouvez être guérissement, pour une bagatelle.

Le succès extraordinaire obtenu par cette inestimable médecine pour la faiblesse physique et nerveuse, la débilité générale, la prostration et la perte de l'énergie musculaire, la rend la plus précieuse découverte jusqu'ici.

Elles font disparaître toutes affections nerveuses, incapacité d'étudier ou de travailler, perte de mémoire, confusion, idées de suicide, craintes de folie, etc., etc., ramène l'appétit et renouvelle la santé détruite par les excès.

Jeunes gens, ne vous laissez pas blâmer par les charlatans et les médecins ignorants; mais demandez sans délai l'Elixir et soyez de suite rappelés à la santé et au bonheur. Une guérison parfaite est garantie dans tous les cas. Prix, \$1 la bouteille ou quatre bouteilles pour \$3.

Une seule bouteille suffit pour guérir les cas ordinaires.

AUSSI LES PILULES SPÉCIFIQUES DU DR. JOINVILLE pour la guérison rapide et permanente de la gravelle, des ruptures, hernies et toutes affections des reins et de la vessie. Guérison effectuée d'un à cinq jours. Elles sont préparées avec des extraits végétaux radicalement sans danger pour le système et ne causent jamais de nausées dans l'estomac ni n'affectent l'haleine. Aucun changement de diète n'est nécessaire pendant l'usage qui en est fait et leur action n'empêche nullement le malade de vaquer à ses affaires. Prix: \$1 la boîte.

Aucun des deux articles ci-haut mentionnés sera envoyé à n'importe quelle adresse, soigneusement emballés, et franc de port, par maille ou express sur réception du prix. Adressez tout ordre à BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

Étonnant mais vrai!

MADAME REMINGTON, la Clairvoyante Astrologue et Somnambule la plus célèbre du monde, quand elle est dans l'état de clairvoyance, décrit minutieusement les traits de celle que vous marierez et avec l'assistance d'un instrument d'une immense puissance, connu sous le nom de Psychomètre garantit de produire un portrait parfait et comme vivant du futur mari ou de la future épouse de l'appliquant, avec date du mariage, occupation, caractère, sentiments &c., &c. Ce n'est pas une imposition, attendu que des témoignages innombrables peuvent l'attester.

En donnant le lieu de la naissance, l'âge, les dispositions, la couleur des yeux et des cheveux et en ajoutant cinquante centimes et une enveloppe affranchie à votre adresse à la soussignée, vous recevrez le portrait et les informations demandées par le retour de la maille.

Adressez confidentiellement:
MADAME GERTRUDE REMINGTON,
P. O. B. 287 West Troy N. Y.

Reparator Capilli.

Jetez bas vos fausses frisées et vos perruques; Qui, hâtes à plaisir, enlaidissent vos nuques. Venez tous, par mes mains, jeunes et vieux, Vous procurer la beauté des cheveux.

REPARATOR CAPILLI.

Pour rendre les cheveux aux têtes chauves (quelque soit la cause de leur chute) et procurer une belle barbe, cette composition n'a pas son égal. Par son usage, la barbe croît dans l'espace de deux à trois semaines et les cheveux dans l'intervalle de deux à trois mois. Quelques praticiens ignorants ont prétendu qu'il n'y avait rien qui pût faire pousser les cheveux et la barbe ou en accélérer la croissance. Cela est faux, ainsi que peuvent le démontrer des milliers de témoins vivants, par leur propre expérience. Mais on nous dira, comment distinguer les bons articles des méchants? C'est certainement difficile attendu que les neuf-dixièmes des préparations pour les cheveux et la barbe annoncées sont parfaitement inutiles et vous pouvez avoir déjà dépensé beaucoup d'argent sans succès pour en avoir. A cela nous répondrons: essayez le Reparator Capilli: cela ne vous coûtera rien à moins qu'il ne vous satisfasse complètement. Si votre pharmacien n'en a pas, envoyez-nous un piastre et nous vous transmettrons l'article, franc de port, avec un reçu de votre argent qui vous sera remis quand vous le voudrez pourvu que vous n'en soyez pas complètement satisfait. Adressez:

W. L. CLARCK & Co., Chimistes,
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

—UNE JEUNE DAME revenant à la campagne après quelques mois de séjours à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rustique, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi poli que le marbre, au lieu de 23 ans, elle paraissait n'en avoir que dix-huit. Quant on voulut savoir la cause de ce changement si étonnant elle répondit franchement qu'elle l'avait obtenu en se servant du BAUME CIRCASSIEN qu'elle considérait comme une acquisition inestimable pour toute toilette de Dame. Par l'usage de ce cosmétique, Dames et Messieurs amélioreront d'au moins cent fois leurs figures. Cette préparation, comme la nature elle-même, est simple dans ses combinaisons et néanmoins ne peut être surpassée par son efficacité à chasser les impuretés, nettoyer et embellir la peau et le teint. Par son action sur l'épiderme, elle chasse toutes les humeurs malfaisantes et en laisse la surface ainsi que la nature l'a voulu, claire, douce, polie et magnifique. Prix: \$1, envoyée par la maille ou l'express, sur réception de la commande par

W. L. CLARCK & Co., Chimistes
No. 3, rue Fayette Ouest,
Syracuse, N. Y.

Les seuls agents américains pour cette préparation.

Apprenez une nouvelle bonne et joyeuse, Pour jeunes et vieux, grands et petits. La beauté si rare et si précieuse S'offre à tous; tous peuvent être jolis.

PAR L'USAGE DU

LIQUIDE BLANC,

EMAILLE DE

CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. La meilleure et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, la pâleur, les éruptions et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus perçants, et comme elle exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les Parisiens le considérant comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent, franc de port, par BERGER SHUTTS & Co., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

FAVORIS

ET

MOUSTACHES!

Croissent sur la figure la plus imberbe durant trois ou cinq semaines par l'usage du RESTAURATEUR CAPILLAIRE DU DR. SEVIGEE, la découverte la plus étonnante de la science moderne, agissant sur les cheveux et la barbe d'une manière presque miraculeuse. L'élite de Paris et de Londres s'en sert avec un succès flatter. Les noms de tous les acheteurs sont enregistrés et sa satisfaction n'est pas donnée, l'agent est remis avec plaisir. Prix: par la maille, paqueté, e, franc de port, \$1. Des circulaires descriptives et des témoignages envoyés par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y.

AGRANDISSEMENT DE COMMERCE.

DANS LA

Ville de Joliette.

COIN DE LA

RUE NOTRE-DAME ET PLACE-LAVALTRIE.

MM. I. RITCHOT & FILS, tout en remerciant leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, donnent avis qu'ils continueront comme par le passé leur

Commerce de Farine et Grains.

—ET DE PLUS—

Qu'ils ont ouvert un magnifique magasin, EN GROS ET EN DÉTAIL. De Vins et liqueurs et toutes sortes d'Épiceries.

Le tout de première qualité, qu'ils vendront aux conditions les plus libérales.

—AUSSI—

Ils auront continuellement dans leur établissement un Boulanger et un Pâtissier pour fabriquer le Pain, les Crackers et les Biscuits de toutes sortes. Venez visiter notre établissement et vous serez satisfait.

I RITCHOT & FILS.

Joliette, 26 Décembre 1866.

BEAUTE!

Cheveux bouclés, bruns, dorés et de soie.

PRODUITS par l'usage du FRISEUR DE CHEVEUX DU PROFESSEUR DEBREUX. Une seule application est garantie pour toucler les cheveux les plus rebelles et les plus durs des deux sexes en boucles gracieuses ou en tresses massives et magnifiques. A été en usage parmi les dandies de Paris et de Londres avec les résultats les plus admirables. Ne cause aucun détrimet à la chevelure. Prix par la maille, franc de port, et emballage. \$1. Circulaire descriptive expédiée par la maille gratis. Adressez: BERGER SHUTTS & Co., chimistes No. 285, rue River, Troy, N. Y., seuls agents pour les Etats-Unis.

RELIURE.



DEBISLE & LEPROHON,

Ont l'honneur d'informer le public de la Ville de Joliette et des environs qu'ils ont ouvert une boutique de Reliure, à

JOLIETTE.

RUE ST. CHARLES BORROMEE.

Vis-à-vis le magasin de Joseph Turcott, marchand.

Ces messieurs exécuteront avec soin et promptitude tous les ouvrages qu'on voudra bien leur confier,

DANS TOUS LES GOÛTS.

ET A DES

PRIX RÉDUITS.

N. B.—M. Delisle a travaillé dans un des plus grands établissements de ce genre, à New-York pendant treize ans, où il a acquis une expérience consommée. Joliette, 30 Mai 1866.

CRISPER COMA!

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Euchaient et le cœur et les yeux.

CRISPER COMA,

Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et ondoyantes ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les Dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le Crisper Coma boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre jamais offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour 1 piastre. Adressez vos demandes à

W. L. CLARK & Co., Chimistes,
No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y.

Atelier Typographique

DE

“LA GAZETTE DE JOLIETTE.”

ON EXECUTE

A CE BUREAU.

TOUTES SORTES

D'IMPRIMÉS,

TELS QUE

LI VRES:

CARTES D'AFFAIRES, ET DE VISITE,

LETTRES FUNÉRAIRES,

BLANCS DE COMPTES,

BILLETS DE BANQUE

CIRCULAIRES,

AFFICHES,

PROGRAMMES,

ETC., ETC.,

En différentes Couleurs et dans les derniers goûts.

DANS LES DEUX LANGUES

BLANCS,

POUR

AVOCATS

ET POUR

NOTAIRES,

ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront

aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin

Le tout imprimé sur

BON PAPIER,

et à des

PRIX TRES REDUITS

GRAND AVANTAGE

Voulez-vous avoir une bonne récolte, achetez

du soussigné, du

SUPER-PHOSPHATE DE COB.

A DES PRIX

—TRES—REDUITS,—

A VENDRE

50 Boîtes seulement.

Charles B. H. LEPROHON,

Agent.

ATTENTION !!! ATTENTION !!!

DIX POUR CENT AU-DESSOUS

DU

PRIX COUTANT

Le soussigné, désirant cesser le commerce de Marchandises Sèches au mois de Mai prochain, est décidé à vendre tout son assortiment, à DIX pour cent au-dessous du prix coutant.

Une remise de \$1 sera faite sur tout achat de dix piastres.

EDD. GUILBAULT & CIE

Joliette, 21 Mars 1867.